

République Algérienne Démocratique et populaire-
Wilaya De Tébessa
Daïra de Ouenza
Commune de Ain Zerga
N° FISCALE: :098412235104436
Ar : 12230101142

Avis d' infructueusite
D'Appel D'offres national ouvert avec exigence de capacités
Minimales pour la deuxieme fois

Conformément a l'article n° 65 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Le présidant de la commune d'ain zerga informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participes a l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités Minimales pour la deuxième fois au projet : **réhabilitation de la route communal elkhoutmia № 222 sur (2.7 KM)**

paru dans les quotidiens nationaux relatif el **l'expression** le :04/05/2026 et al sakar le :04/05/2026 dans un délai 15 jour.

-Les soumissionnaires sont informés qu'après l'analyse et l'évaluation des offres a été infructueuse a cause de la dépassement de l'enveloppe financière de l'opération.

-Et Conformément a l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

-Tous les soumissionnaires qui contestent ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marché de commune dans un délais de 10 jours a compter de la premier parution du présent avis d' infructueusite dans **le quotidiens nationaux et le BOMOP et le portail électronique des marchés publique et deux journaux nationaux électronique .**

-Pour les autre soumissionnaires intéressés sont invites de se rapprochera au service des marches publics de la commune de Ain zerga au plus tard (03) jours de la publication de l'attribution provisoire des marches a prendre connaissance des résultats de leurs offres technique et financiers.

Le président de l' A P C